

Notice d'utilisation

Portail de dépôt des pièces justificatives pour la demande de chèque énergie pour un logement en intermédiation locative

URL du portail : <https://portail-impl.asp-public.fr>

I. Ecran d'accueil

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ASP
Agence de Services et de Paiement

CHÈQUE ÉNERGIE

Intermédiation Locative
Portail de dépôt

Bienvenue sur le portail de dépôt des pièces justificatives pour l'instruction des demandes de Chèque énergie des ménages en intermédiation locative, ou récemment sortis d'intermédiation locative

[Voir la mention d'information sur la protection des données personnelles](#)

Je suis un opérateur agréé pour l'IML

Je suis un ménage sorti d'IML

Saisissez votre SIRET *

Saisissez le numéro fiscal du ménage *

Année de campagne pour laquelle vous demandez un chèque énergie pour le ménage * 2020

Adresse email *

Quel est le code dans l'image ?*

Suivant >>

Mentions légales | Conditions Générales d'Utilisation | Notice | Contact

➤ Règles de saisie

Les éléments demandés lors de l'accès au portail de dépôts des pièces justificatives doivent respecter certains critères, faute de quoi un message d'erreur explicite apparaîtra.

- **Saisie du siret**
 - Le siret doit être constitué de 14 caractères
 - Le siret doit être valide

- **Saisie du numéro fiscal**
 - Le numéro fiscal doit être constitué de 13 caractères
 - Le numéro fiscal doit être valide (numérique)
- **Saisie de l'année de campagne**
 - Choisir une année dans la liste déroulante
- **Saisie de l'adresse mail**
 - L'adresse mail saisie doit être cohérente
- **Saisie du captcha**
 - Le captcha doit être saisi

II. Ecran de dépôt

Une fois la connexion effectuée, l'utilisateur arrive sur l'écran de dépôt des pièces justificatives. Il y a une zone par type de pièce (formulaire de demande, agrément...).

Département dans lequel se trouve le logement en IML *

Formulaire de demande comprenant l'attestation du gestionnaire et l'accord du ménage
Pièce n°1 et pièce n°2 du formulaire de demande du bénéfice du chèque énergie à compléter par les opérateurs gestionnaires de logements pour le compte des sous locataires en intermédiation locative (disponible sur <https://www.chequenergie.gouv.fr/> dans la rubrique IML)

Formulaire de demande Sélectionner votre pièce Parcourir ⓘ

Agrément d'intermédiation locative et gestion locative sociale (ILGLS) ou Convention de mise en oeuvre
Une copie de l'agrément d'intermédiation locative et gestion locative sociale (ILGLS) ou une copie de la convention de mise en oeuvre de l'opérateur gestionnaire en cours de validité. Cette pièce doit être transmise une fois par opérateur et par campagne sauf en cas de modification impactant la validité de la pièce.

Agrément ILGLS ou convention de mise en oeuvre Sélectionner votre pièce Parcourir ⓘ

Pièces d'identité de l'ensemble des personnes occupant le logement
Une copie d'un justificatif d'identité de l'ensemble des personnes occupant le logement

Pièces d'identité Sélectionner votre pièce Parcourir ⓘ

Avis d'imposition 2019 sur le revenu 2018 de chaque contribuable occupant le logement
Une copie de l'avis d'imposition 2019 sur le revenu 2018 de chaque contribuable occupant le logement à cette date.

Avis d'imposition Sélectionner votre pièce Parcourir ⓘ

Retour Valider votre dépôt

Mentions légales | Conditions Générales d'Utilisation | Notice | Contact

➤ Règles de dépôt (différentes selon les zones)

- **Pièce jointe**

- La taille d'une pièce jointe ne doit pas dépasser X Mo (5Mo, 2Mo...).
- La taille de l'ensemble des pièces jointes ne doit pas dépasser 10 Mo (pièces d'identité, avis d'imposition).
- Le nombre de pièces jointes ne doit pas être supérieur à X pièces (pièces d'identité, avis d'imposition).

- Le nombre de caractère du nom de la pièce jointe est limité à 100.
- Les extensions de pièce jointe autorisées (selon le type de pièces) : .jpg, .jpeg, .pdf, .png, .bma, .docx, .xlsx...

voir image ci-dessous / clic sur le « i » (information)



Intermédiation Locative
Portail de dépôt

Département dans lequel se trouve le logement en IML *

Formulaire de demande comprenant l'attestation du gestionnaire et l'accord du ménage
Pièce n°1 et pièce n°2 du formulaire de demande du bénéfice du chèque énergie à compléter par les opérateurs gestionnaires de logements pour le compte des sous locataires en intermédiation locative (disponible sur <https://www.chaqueenergie.gov.fr/> dans la rubrique IML)

Formulaire de demande Sélectionner votre pièce i

Choix du fichier

1 fichier(s) de 5Mo maximum (taille du dépôt total pour cette catégorie : 5Mo)
Fichier de type : .pdf

Agrément d'intermédiation locative et gestion locative sociale (ILGLS) ou Convention de mise en oeuvre
Une copie de l'agrément d'intermédiation locative et gestion locative sociale (ILGLS) ou une copie de la convention de mise en oeuvre de l'opérateur gestionnaire en cours de validité. Cette pièce doit être transmise une fois par opérateur et par campagne sauf en cas de modification impactant la validité de la pièce.

Agrément ILGLS ou convention de mise en oeuvre Sélectionner votre pièce i

Choix du fichier

1 fichier(s) de 2Mo maximum (taille du dépôt total pour cette catégorie : 2Mo)
Fichier de type : .jpg, .jpeg, .pdf, .doc, .docx, .odt

Pièces d'identité de l'ensemble des personnes occupant le logement
Une copie d'un justificatif d'identité de l'ensemble des personnes occupant le logement

Pièces d'identité Sélectionner votre pièce i

Choix du fichier

8 fichier(s) de 2Mo maximum (taille du dépôt total pour cette catégorie : 10Mo)
Fichier de type : .jpg, .jpeg, .pdf, .doc, .docx, .odt

Avis d'imposition 2019 sur le revenu 2018 de chaque contribuable occupant le logement
Une copie de l'avis d'imposition 2019 sur le revenu 2018 de chaque contribuable occupant le logement à cette date.

Avis d'imposition Sélectionner votre pièce i

Choix du fichier

4 fichier(s) de 2Mo maximum (taille du dépôt total pour cette catégorie : 10Mo)
Fichier de type : .jpg, .jpeg, .pdf, .doc, .docx, .odt

Mentions légales | Conditions Générales d'Utilisation | Notice | Contact

S'agissant de l'agrément ILGS ou convention de mise en œuvre, la dernière version déposée pour l'année de campagne est remontée à titre informatif dans la zone dédiée. Si celle-ci est toujours en cours de validité, inutile de redéposer ce document.

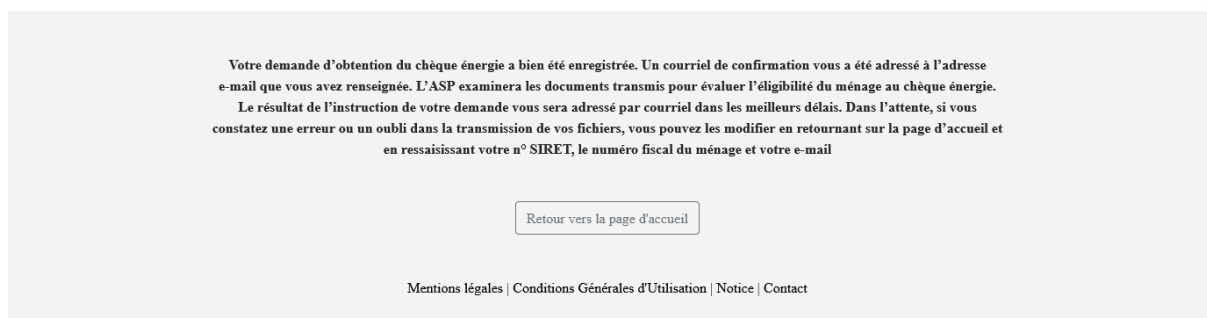


III. Accusé de réception

Un accusé de réception, listant la totalité des pièces déposées, est envoyé automatiquement à l'adresse mail renseignée au moment de la connexion.

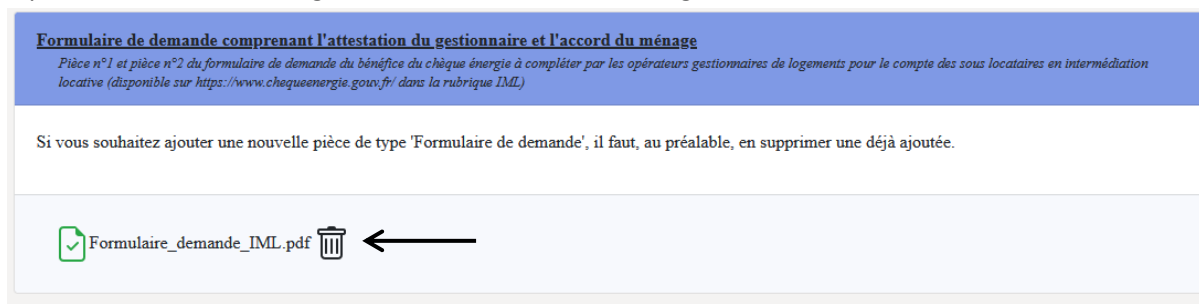


Intermédiation Locative
Portail de dépôt



IV. Informations complémentaires

- Il est possible de supprimer une PJ avant son téléchargement à l'aide d'un clic sur le bouton « poubelle » en bout de ligne des noms des PJ à télécharger



- Il n'est pas possible de supprimer une PJ téléchargée
- Les liens « Mentions légales », « Conditions Générales d'utilisation » et « Contact » renvoient vers des fichiers pdf décrivant leur contenu
- Pour revenir à la page d'accueil, il faut ressaisir l'url <https://portail-impl.asp-public.fr>, ou cliquer sur le bouton « retour vers la page d'accueil ».